

Image not found or type unknown



Non respect du maire d'une décision du préfet

Par **Iorada060**, le **13/06/2010** à **23:00**

Bonjour, suite à des nuisances sonores causées par mr le maire j'ai écrit au préfet et après une enquête administrative m'a donné gain de cause en interdisant le maire de continuer à louer son local d'y faire des fêtes et de la musique. rnrncelui-ci ne tient pas compte de cette interdiction et continue malgré tout sans se soucier des nuisances que nous supportons depuis 4 ans et autorise aussi la musique. rnrnj'ai réécrit au préfet pour lui signaler qu'il ne tenait pas compte de son interdiction mais depuis avril je n'ai toujours pas eu de réponse..je sais que c'est long...rnrnj'ai appelé la gendarmerie mais les agents qui se sont déplacés ne connaissant pas les décrets et article mis sur l'interdiction n'ont donc rien fait...que puis-je faire afin que cette interdiction soit respectée ? rnrnmerci beaucoup pour votre réponse